

-- Nous avons précisé également que le Canada ne pourrait participer que sur l'invitation de toutes les parties en cause. Cela fut obtenu. Toutes les parties demandèrent notre participation.

Un examen préliminaire du texte de l'accord nous révéla que les critères proposés par nous avaient inspiré dans une certaine mesure les attributions de la nouvelle commission. Nous devions cependant prendre une décision, celle de participer ou de décliner l'invitation, avant qu'il fût vraiment possible d'examiner à fond les documents compliqués qui renfermaient l'accord. Comme nous ne voulions pas créer un obstacle dans la voie d'un règlement de paix, nous avons accepté de participer pour une période initiale de 60 jours.

Au cours de cette période, nous devions achever notre analyse de l'efficacité de la commission, au point de vue de ses tâches précises comme du rôle d'une présence stabilisatrice. Pour nous faciliter une juste décision, à moi et à mes collègues, une visite personnelle des lieux, à la commission, et des conversations directes avec les hommes d'Etat de Saïgon et de Hanoï devaient être, à mon sens, d'une utilité considérable en vue des recommandations à présenter au Cabinet.

Comme vous vous en souvenez, j'ai entrepris à la fin de mars, avec un groupe de parlementaires, de hauts fonctionnaires et de journalistes, un voyage qui devait nous faire parcourir une distance de 22,000 milles en moins d'une semaine. Cette visite s'est révélée extrêmement utile. Cela ne signifie pas que les rapports reçus de notre délégation n'aient pas été complets ou suffisamment dignes de foi. Ces rapports étaient vraiment de première qualité. Mais en tant que ministre principalement chargé de faire les recommandations au Cabinet, il était pour moi de la plus haute importance d'être directement en contact avec les réalités, de profiter de conversations détaillées sur les lieux avec notre délégation et avec les chefs politiques du Vietnam du Nord et du Vietnam du Sud.

La visite m'a aussi permis d'apprécier directement le travail extraordinaire que nos gens avait accompli, souvent 16 heures par jour et souvent dans des circonstances désolantes ou extrêmement décourageantes. Il m'est apparu très clairement que, sans les Canadiens, la CIGS n'aurait peut-être pas été en mesure d'avoir même la possibilité de remplir efficacement son rôle.

Le point de vue de tous les hommes politiques auxquels j'ai parlé pendant ma visite était que le Canada devrait continuer à faire partie de la commission. Bien que les conseils reçus de ces hommes d'Etat eussent un thème commun, il convient de faire observer que chaque partie avait ses propres raisons pour souhaiter la continuation de notre présence, et que chacune donnait sa propre interprétation, parfois contraire aux autres, de la manière dont la commission devait fonctionner. Il était évident que le Nord et le Sud attendaient et attendent encore des résultats très différents, et à certains égards contradictoires, des Accords de Paris.

Beaucoup d'autres pays nous ont demandé de rester, au moins durant une autre période temporaire, afin de donner au cessez-le-feu une meilleure chance de s'instaurer. On a prétendu, et avec un grand bon sens, que le Vietnam avait été la proie de la guerre pendant une génération et que l'on